



## Rapport d'évaluation CCMC 13510-R Legerclad (Composite EPS Board and Sheathing Membrane)

RÉPERTOIRE NORMATIF : 07 25 10.06

Publication de l'évaluation : 2011-03-09

Réévaluation : 2014-01-30

Prochaine réévaluation : 2017-03-09

### 1. Opinio

Le Centre canadien de matériaux de construction (CCMC) est d'avis que le produit « Legerclad (Composite EPS Board and Sheathing Membrane) », lorsqu'il est utilisé comme revêtement intermédiaire isolant pour l'extérieur doté d'une membrane de revêtement intermédiaire intégrale (côté intempéries) selon les conditions et restrictions énoncées à la section 3 du présent rapport, est conforme au Code national du bâtiment 2010 :

- **Membrane de revêtement intermédiaire**

- l'alinéa 1.2.1.1. 1)a) de la division A, lorsqu'on emploie les solutions acceptables suivantes de la division B :
  - article 9.27.3.3., Membrane de revêtement intermédiaire exigée et mise en oeuvre;
- l'alinéa 1.2.1.1. 1)b) de la division A constituant une solution de rechange permettant d'atteindre au moins le niveau minimal de performance exigé par la division B dans les domaines définis par les objectifs et les énoncés fonctionnels attribués aux solutions acceptables suivantes :
  - article 9.27.3.2., Norme relative aux membranes de revêtement intermédiaire;

- **Panneau isolant**

- l'alinéa 1.2.1.1. 1)a) de la division A, lorsqu'on emploie les solutions acceptables suivantes de la division B :
  - alinéa 9.25.2.2. 1)c), Normes.

Cette opinion est fondée sur l'évaluation, par le CCMC, des éléments de preuve techniques fournis à la section 4 par le titulaire du rapport.

### 2. Description

Panneau isolant rigide de type 2, fait de polystyrène expansé, moulé et préformé (CCMC 12836-L). Les panneaux sont contrecollés en usine à une membrane de revêtement intermédiaire en oléfine filée-liée (de marque TYPAR®, rapport CCMC 12892-R, fabriquée par Fiberweb Inc.) à l'aide d'un adhésif thermofusible appliqué à intervalles de 7,6 mm, en épaisseurs de 0,51 mm. L'adhésif thermofusible est de marque TERMOBOND JPS70300. Les panneaux ont une dimension courante de 1219 mm sur 2438 mm ou de 1219 mm sur 2743 mm et sont disponibles en épaisseurs de 25 mm à 76 mm. Un échantillon du produit est présenté à la figure 1.



**Figure 1. Panneau « Legerclad (Composite EPS Board and Sheathing Membrane) »**

### **3. Conditions et restrictions**

L'opinion sur la conformité fournie par le CCMC à la section 1 se limite à l'utilisation du produit « Legerclad (Composite EPS Board and Sheathing Membrane) » conformément aux conditions et restrictions énoncées ci-après.

- Le produit doit être installé :
  - le côté imprimé à l'extérieur et être protégé des rayons ultraviolets dans les 60 jours suivant son installation;
  - conformément aux exigences de l'article 9.27.3.4., Revêtement intermédiaire isolant tenant lieu de membrane de revêtement intermédiaire, division B, CNB 2010, et conformément aux instructions courantes du fabricant;
  - avec une lame d'air minimale de 10 mm entre la membrane de revêtement intermédiaire et le revêtement extérieur, à moins qu'un agent du CCMC ou un agent du bâtiment ne juge que le parement de nécessite aucune lame d'air, compte tenu de sa performance antérieure.
- Les matériaux d'une épaisseur supérieure à 50 mm qui possèdent une perméance à la vapeur d'eau inférieure à  $60 \text{ ng/Pa}\cdot\text{s}\cdot\text{m}^2$  doivent être conformes à l'article 9.25.5.2., Espacement des matériaux à faible perméance, division B, CNB 2010.
- Un ruban de revêtement (évalué par le CCMC) doit étanchéiser tous les joints.
- Il convient de souligner qu'une lame d'air dissimulée excédant une largeur de 25 mm doit comporter un coupe-feu adéquat, conformément à la sous-section 9.10.16., Pare-feu, division B, CNB 2010.
- Dans les cas où un revêtement mural intermédiaire est requis, le produit doit posséder une épaisseur minimale de 38 mm, conformément au tableau 9.23.17.2.A., division B, CNB 2010.

### **4. Éléments de preuve techniques**

Le titulaire du rapport a fourni de la documentation technique dans le cadre de l'évaluation réalisée par le CCMC. Les essais ont été menés par des laboratoires reconnus par le CCMC. Les éléments de preuve techniques correspondants pour ce produit sont résumés ci-après.

## 4.1 Exigences de performance

### 4.1.1 Membrane de revêtement intermédiaire de marque TYPAR enduite d'adhésif

Le tableau 4.1.1 évalue les effets de l'adhésif sur la performance de la membrane de revêtement intermédiaire.

Tableau 4.1.1 Résultats relatifs à la performance exigée

Propriété	Unité	Exigence	Résultat
Résistance à la traction	N/mm	$\geq 3,5$	4,27
Force de rupture	N	$\geq 180$ SM <sup>1</sup>	441,7 SM
		$\geq 160$ ST <sup>2</sup>	354,0 ST
Perméance à la vapeur d'eau	ng/Pa·s·m <sup>2</sup>	$\geq 170$	406
Rétention d'eau (à l'état initial)	-	aucune fuite	conforme
Résistance à la traction après exposition aux U.V. (% de rétention par rapport à l'état initial)	%	$\geq 90$	93,9 %
Résistance à la traction après exposition aux U.V. et vieillissement thermique (% de rétention par rapport à l'état initial)	%	$\geq 85$	120 %
Perméance à la vapeur d'eau après exposition aux U.V. et vieillissement thermique	ng/Pa·s·m <sup>2</sup>	$\geq 170$	315
Rétention d'eau après exposition aux U.V. et vieillissement thermique	-	aucune fuite	conforme

<sup>1</sup> SM : sens machine

<sup>2</sup> ST : sens transversal

### 4.1.2 Panneau composite Legerclad – face vers le bas

Tableau 4.1.2 Résultats de l'essai de perméance à la vapeur d'eau

Propriété	Unité	Exigence	Résultat
Perméance à la vapeur d'eau selon l'orientation requise par le CNB	ng/Pa·s·m <sup>2</sup>	$\geq 60$	77,0 <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les essais de perméance à la vapeur d'eau ont été menés sur des échantillons du produit d'une épaisseur de 50 mm.

## Titulaire du rapport

Le Groupe Legerlite Inc.  
5901, autoroute Transcanadienne Pointe-  
Claire QC H9R 1B7

**Téléphone :** 514-694-2493

**Télécopieur :** 514-694-0017

**Courriel :** [plecuyer@legerlite.ca](mailto:plecuyer@legerlite.ca)

**Site Web :** [www.legerlite.ca](http://www.legerlite.ca)

## Usine(s)

Pointe-Claire, Québec

## Exonération de responsabilité

*Le présent rapport est produit par le Centre canadien de matériaux de construction, un programme de CNRC Construction, Conseil national de recherches du Canada. Le rapport doit être lu dans le contexte du Recueil d'évaluations de produits du CCMC dans sa totalité, y compris mais non de façon limitative l'introduction qui contient des informations importantes concernant l'interprétation ainsi que l'utilisation des rapports d'évaluation du CCMC.*

*Les lecteurs doivent s'assurer que ce rapport est à jour et qu'il n'a pas été annulé ni remplacé par une version plus récente. Prière de consulter le site [http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/consultatifs/ccmc\\_index.html](http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/consultatifs/ccmc_index.html) ou de communiquer avec le Centre canadien de matériaux de construction, CNRC Construction, Conseil national de recherches du Canada, 1200, chemin de Montréal, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Téléphone : 613-993-6189 Télécopieur : 613-952-0268.*

*Le CNRC a évalué le matériau, produit, système ou service décrit ci-dessus uniquement en regard des caractéristiques énumérées ci-dessus. L'information et les opinions fournies dans le présent rapport sont destinées aux personnes qui possèdent le niveau d'expérience approprié pour en utiliser le contenu. Le présent rapport ne constitue ni une déclaration, ni une garantie, ni une caution, expresse ou implicite, et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) ne fournit aucune approbation à l'égard de tout matériau, produit, système ou service évalué et décrit ci-dessus. Le CNRC ne répond en aucun cas et de quelque façon que ce soit de l'utilisation ni de la fiabilité de l'information contenue dans le présent rapport. Le CNRC ne vise pas à offrir des services de nature professionnelle ou autre pour ou au nom de toute personne ou entité, ni à exécuter une fonction exigible par une personne ou entité envers une autre personne ou entité.*

**Date de modification :**

2015-07-20